

Communes littorales : lancement d'un accompagnement pour développer la réutilisation des eaux usées traitées



« Notre ambition est de passer de 1 % de réutilisation des eaux non conventionnelles à 10 % d'ici à 2030 », avait assuré le président de la République, Emmanuel Macron, en mars 2023 lors du lancement du Plan eau. Dans cette perspective, le ministère de la Transition écologique et ses partenaires lancent un nouveau programme pour accompagner les communes littorales dans la voie de la réutilisation des eaux usées traitées (Reut).

Dans les territoires littoraux, les eaux usées traitées retournent rapidement, voire directement dans l'océan ou la mer : il y a donc un enjeu à réutiliser cette eau douce avant son rejet en mer. Le littoral est par ailleurs un espace naturel sensible, dont les nappes phréatiques sont très sollicitées en période touristique et où la qualité des eaux rejetées dans les milieux naturels doit être la meilleure possible. À la croisée de ces enjeux, quel est le potentiel de la Reut ? C'est cette question que les communes littorales sont invitées à se poser en évaluant le potentiel de cette solution pour leur territoire.

Dans le cadre de ce nouveau programme, elles bénéficieront d'un appui technique du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) et de subventions jusqu'à 80 % pour la réalisation des études de la part des agences de l'eau et de la Banque des territoires (en métropole) ou de l'Office français de la biodiversité (Outre-mer). Sans oublier l'intérêt de participer à une dynamique autour de la Reut en littoral (partage d'expériences, mise en relation avec un réseau d'acteurs...) animée par le Cerema et l'Association nationale des élus du littoral (Anel).

Le guichet de candidatures est ouvert depuis le 12 juillet et jusqu'au 20 septembre prochain sur le site du Cerema.



Florence Roussel, journaliste
Directrice de la rédaction et rédactrice en Chef d'Actu-Environnement

Publié le 15/07/2024 – Actu Environnement